



HARLAY

AVOCATS

Communiqué de presse

Mai 2026

 **CABINET COHEN**
ASSURANCE & PATRIMOINE

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ 4C HOLDING DANS LE CADRE D'UN BUILD UP MENÉ PAR LA SOCIÉTÉ KAIROS

Le cabinet **Harlay Avocats** a conseillé les associés de **4C Holding**, dans le cadre d'un build up mené par la société **Kairos** réalisé dans le contexte d'un LBO secondaire de **Rhétorès Group**. Le dirigeant et co-fondateur de la société **4C Holding**, **Thomas Cohen**, a par ailleurs réinvesti dans le cadre du LBO secondaire aux côtés de **Grégory Soudjoukdjian** et **Stéphane Rudzinski** et du nouveau sponsor, **IK Partners**.

Fondé en 1991 et dirigé depuis plus de 10 ans par **Thomas Cohen**, les sociétés du groupe **4C Holding** sont spécialisées dans le conseil en gestion de patrimoine et le courtage en assurance. Le groupe dispose d'un fort ancrage dans ces secteurs et a su conserver tout au long de ces années son indépendance et sa dimension familiale.

Son rachat par la société **Kairos** s'inscrit pleinement dans la stratégie de croissance externe du groupe lui permettant de renforcer sa position sur le marché des CGP tout en diversifiant son offre. En permettant à **Thomas Cohen** de réinvestir à leurs côtés dans le cadre d'un LBO secondaire, les dirigeants et sponsors ont confirmé toute la confiance qu'ils placent en **Thomas Cohen** pour développer les activités historiques des sociétés du groupe **4C Holding** sous un nouvel étendard.

Salim Bencheikh (associé) et **Alexandre Jean-Baptiste** (collaborateur) ont conseillé les associés de **4C Holding** sur les aspects juridiques de l'opération et **Thomas Cohen** sur ceux du réinvestissement.

WeMatchPartners (Étienne Rémond et Guillaume Salomon) a accompagné les associés de **4C Holding** en qualité de conseil M&A.

Louis Nayberg (Mayer Brown) a conseillé les associés de **4C Holding** et **Thomas Cohen** sur les aspects fiscaux des opérations.

Degroux Brugère (Augustin Fleytoux, Émilie Phalier et Sarra Messaoudi) a conseillé l'acquéreur et le sponsor historique.

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.



Pour plus d'informations, veuillez contacter
Salim Bencheikh : sbencheikh@harlaylaw.com